

Projet  
pédagogique  
année  
2018/2019

## **PREAMBULE**

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents: besoins de garde, d'éducation, d'apprentissage, de loisirs collectifs dans un cadre sécurisant pour les enfants. Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies et ses choix, et les partager avec les autres. L'enfant doit être au centre des préoccupations de l'équipe d'encadrement. Elle doit l'aider à se construire et l'amener à devenir acteur de ses moments de loisirs.

### **Descriptif du centre**

Nature : Accueil de mineurs

Organisateur : Communauté de communes du Vexin Normand

5 rue Albert Leroy

27140 GISORS

Directrice de l'accueil, Stein Muriel

Public accueilli : Les enfants de 6 à 11 ans

Capacité d'accueil : de 70 à 100 enfants selon les sessions

Implantation : École primaire Georges Delamare

Rue turgot

27150 ETREPAGNY

Descriptif des lieux : Une salle pour les ateliers cuisine, deux préaux, un self. En extérieur nous disposons d'une cour, un terrain de basket-ball et handball, de deux gymnases et la piscine communale. Le nombre de salle varie en fonction des effectifs.

Périodes de fonctionnement : L'accueil fonctionne, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 pendant chaque période de vacances scolaires, sauf à Noël.

Composition de l'équipe : L'équipe de l'accueil collectif de mineur et du personnel de restauration sera composée en fonction des effectifs.

## **Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur.**

Favoriser la socialisation.

Développer l'autonomie.

Favoriser la découverte.

## **Les objectifs éducatifs et pédagogiques de la directrice et de l'équipe d'encadrement**

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales.

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques. L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

### **Principaux objectifs du projet pédagogique**

1. Développer la notion de collectivité.
2. Développer l'autonomie.
3. Respecter les différences de chacun.
4. Valoriser les relations avec les familles.

### **Les moyens de mise en œuvre des différents objectifs pédagogiques**

Vivre ensemble sereinement des activités, des situations de jeux. Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... Apprendre à négocier, à se faire respecter et à respecter les autres.

S'approprier les ateliers, prendre part de façon active sans dénigrer tout en étant force de proposition.

Travailler sur la notion de choix et l'expression de l'envie.

Travailler sur la confiance en soi et en l'autre.

Permettre la prise d'initiative, la prise de décision.

Encourager des relations fondées sur le respect mutuel, le respect des règles et l'épanouissement personnel.

Favoriser l'expression de l'individu au sein du groupe.

Développer chez l'enfant un sentiment d'appartenance au groupe. Montrez leur qu'ils forment un tout et que cela comporte plusieurs avantages.

L'enfant doit se sentir accepté, respecté, valorisé.

Permettre le dialogue entre l'équipe et les familles quelles que soient les situations. Les animateurs se présentent dès le premier temps d'accueil et établissent le contact avec les familles. Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichages, cahier de liaison, etc...)

Favoriser l'implication des familles dans des projets spécifiques :Organisation de temps forts impliquant les familles (spectacle, goûter ...).

Mieux communiquer avec eux, c'est d'abord mieux les informer. Au moins un animateur de chaque groupe sera toujours disponible pour l'accueil.

### **Les règles de vie collective**

Elles sont établies dès le début de chaque session avec les enfants. Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent notamment évoluer lors des réunions d'enfants.

### **L'équipe d'animation**

#### **Les obligations de chaque membre de l'équipe :**

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'activités. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide. La directrice et son équipe sont garants du respect des

règles établies au sein du centre, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

### **La directrice a plusieurs rôles**

- Un rôle pédagogique fort auprès de son équipe. Elle veille au respect du projet éducatif, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation.

- Un rôle de gestionnaire et d'administration

- Un rôle relationnel auprès

- des élus municipaux

- de l'équipe

- des animateurs stagiaires

- des familles

- des partenaires

- Un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.

### **Les animateurs se doivent de :**

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.

- Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.

- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.

- S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanente.

- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents.

- Jouer avec les enfants.

- Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu.

- Agir en qualité de formateur auprès des stagiaires.
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (adultes et enfants), le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes adaptées à la situation.

La communication dans l'équipe est essentielle, chaque membre devant pouvoir exprimer ses idées et s'affirmer au sein du groupe. Il ne faut pas oublier que chacun a des droits et des devoirs, ainsi qu'une propre responsabilité à assumer.

## **LES REUNIONS**

Une fois par semaine sur le temps de vacances: Elle permet de faire le bilan de la semaine, d'analyser les difficultés éventuelles et de rechercher des solutions. L'équipe évalue son travail en référence au projet pédagogique. Cela peut amener des changements dans le fonctionnement initialement prévu pour répondre plus précisément aux objectifs définis. Les animateurs échangent sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins et leurs envies. Ils préparent l'organisation des activités de la semaine suivante. L'animateur doit savoir adapter ce qu'il avait prévu à la réalité du moment. Il ne peut être question d'improvisation totale car elle est source d'inquiétude et d'insécurité tant pour l'animateur que pour l'enfant.

## **LA FORMATION**

«On apprend tous des autres». Même former, il faut toujours renouveler ses connaissances, et le fait de travailler en équipe nous apporte une source d'information considérable qui n'est pas négligeable. N'hésitons pas à partager nos idées et à faire connaître nos opinions!

Quant aux animateurs stagiaires BAFA, un minimum de 3 entretiens avec la directrice sont prévus (1 lors de la journée de préparation, 1 en milieu de stage, et 1 à la fin, plus si nécessaire ou à la demande du stagiaire). Ils permettent de définir des objectifs de stage et de recadrer le travail des animateurs pour mener à bien ces objectifs, d'analyser leur pratique pour affiner leur réflexion sur le rôle de l'animateur.

## **ACTIVITES ET SORTIES**

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'action que l'enfant va se construire et apprendre à maîtriser son environnement. Les activités mises en place sont nombreuses et variées. Les animateurs ont le souci de faire participer chacun au mieux, en fonction de son rythme et de ses souhaits. Elles tiennent compte d'une progression pédagogique favorisant le développement corporel et l'épanouissement personnel. Les plannings d'activités sont établis à la semaine lors des réunions de préparation ; pour les temps d'accueil matin et soir, en autonomie ou avec un animateur, l'enfant peut faire diverses activités: lire, jouer, dessiner, discuter ou ne rien faire. Ces plannings sont affichés sur un panneau «infos» destiné aux enfants et aux familles. Une animation peut être déviée de son but premier si une proposition utilisable émerge du groupe d'enfants présents. Un animateur qui commence un temps d'activité avec un groupe doit savoir en permanence où se trouvent tous les enfants qu'il a avec lui et ce jusqu'à la fin du temps d'activité.

Pour les sorties, le transport est assuré par un transporteur local ou par la directrice de l'ACM en véhicule 9 places. Pour les animateurs, ne pas oublier la trousse de secours et le téléphone portable! Il faut également pour tout le monde (y compris les animateurs qui donne l'exemple): chapeau ou casquette, crème solaire, eau, sac à dos. Penser aux consignes de sécurité lors des déplacements et les rappeler aux enfants avant de sortir.

## **EVALUATIONS ET BILANS**

Tout au long de l'année, le projet de fonctionnement est remis en cause pour répondre au mieux aux objectifs pédagogiques et à la réalité du terrain. L'évaluation de la qualité de l'accueil et du travail de l'équipe d'encadrement se fait à partir des moments de discussions avec les enfants et leurs familles.

L'avis des enfants reste primordial et doit être pris en compte dans l'organisation de l'ACM. Les réunions d'enfants sont organisées au minimum 3 fois par semaine. La méthode utilisée pour la menée de la réunion est adaptée en fonction des différents groupes d'âge mais le but reste le même: connaître la satisfaction des enfants concernant les activités proposées, la vie

quotidienne et collective, sollicitation de leurs idées d'activités, évaluation et modification si nécessaire des règles de vie. L'animateur est chargé d'animer la séance (technique et rôle de chacun abordés pendant les réunions de préparation). Les enfants ont également la possibilité de s'exprimer sur le « mur de paroles », et la boîte à idées pour que les enfants puissent donner leur avis plus librement de façon anonyme ou non.

**Un bilan est établi par l'équipe à la fin de chaque période de fonctionnement pour constater les améliorations à apporter.**